



PARC ÉOLIEN CITOYEN DE LANRIGAN

COMMUNE DE LANRIGAN (35)



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PIÈCE 10 : ÉLÉMENTS GRAPHIQUES, PLANS OU CARTES



FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE	4
B. ÉLÉMENTS GRAPHIQUES, PLANS, CARTES.....	5

A. PRÉAMBULE

Les présents éléments graphiques, plans ou cartes constituent une des pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien citoyen de Lanrigan qui comporte, dans son ensemble, les pièces suivantes :

- Pièce 1 : description du projet
- Pièce 2 : note non technique
- Pièce 3 : attestation de maîtrise foncière
- Pièce 4 : étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 5 : annexes de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 6 : résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 7 : étude de dangers et son résumé non technique
- Pièce 8 : capacités techniques et financières
- Pièce 9 : plan de situation
- **Pièce 10 : éléments graphiques, plans ou cartes**
- Pièce 11 : plan d'ensemble
- Pièce 12 : autre dépôt de fichier

Cette pièce concerne l'article R.181-13-7° du code de l'environnement : « *Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles prévues par les 4° et 5°* ».

Le projet se situe sur la commune de Lanrigan dans le département d'Ille-et-Vilaine en région Bretagne. Il a pour objet l'implantation d'éoliennes et d'aménagements annexes visant à produire de l'électricité à partir de l'énergie du vent. L'électricité produite est destinée à être injectée sur le réseau public de distribution.

Ce projet a été développé par la société VENSOLAIR (filiale de la Compagnie Nationale du Rhône), spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Il est porté par la société LANRIGAN DANS L'VENT qui regroupe les différents partenaires du projet (commune de Lanrigan, Énerg'iv, Énergie Partagée, Enercoop Bretagne, la coopérative des Survoltés ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône). Elle sera en charge de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

Le contact de la personne chargée du dossier est détaillé ci-après :

Antoine VENEL
 VENSOLAIR
 Parc d'activités de Brocéliande
 Bâtiment B1
 35760 SAINT-GRÉGOIRE
a.venel@vensolair.fr



Cette pièce a été réalisée par le bureau d'étude EnviroCité :

GLÉMIN Emmanuel
 ENVIROCITÉ
 1, rue de la Censerie
 49100 ANGERS
 07 81 73 74 89
emmanuelglemin@envirocite.fr



B. ÉLÉMENTS GRAPHIQUES, PLANS, CARTES

Les éléments graphiques, plans et cartes utiles à la compréhension du dossier et non présenté dans les autres pièces du dossier d'autorisation environnementale sont consultables sur les pages suivantes. Il s'agit :

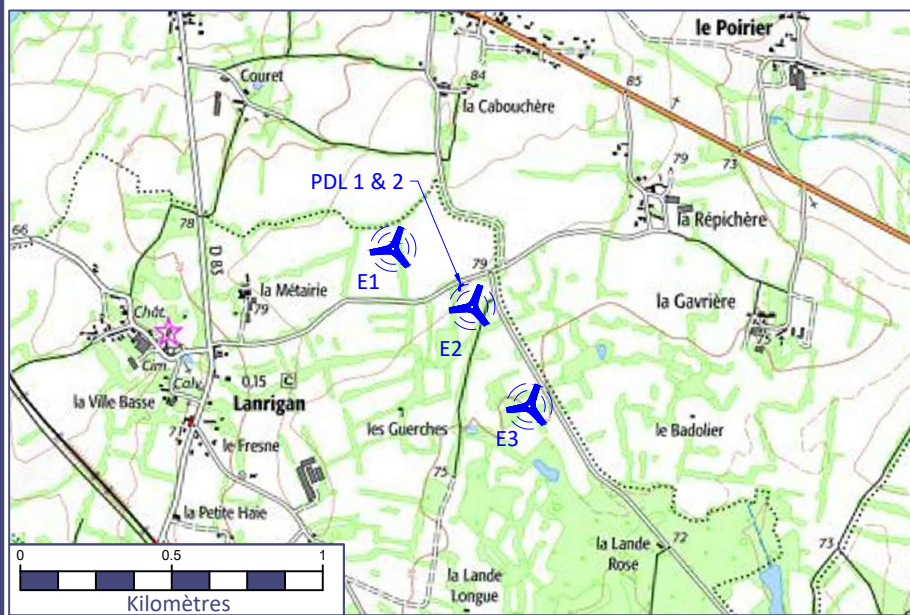
- Du plan des installation, des aménagements et des travaux envisagés au niveau de l'ensemble du parc éolien ;
- De la carte localisant les communes concernées par le rayon d'affichage de l'enquête publique (périmètre de 6 km).

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

-  Eolienne projetée
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Plateforme à aménager
-  Languettes de stockage temporaires de pales
-  Zone de stockage temporaires de pales
-  Plateforme de stockage temporaire
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Limite communale
-  Accès créé et maintenu pour l'exploitation
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier
-  Végétation à supprimer



LANRIGAN DANS L'VENT
VILLAGE DES COLLECTIVITÉS - CS 43603
1 AVENUE DE TIZÉ
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD



DATE
27/01/2025
P10
PAGE 01

Ech. 1: 3 000
0 60 120 mètres
Format original : A3



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

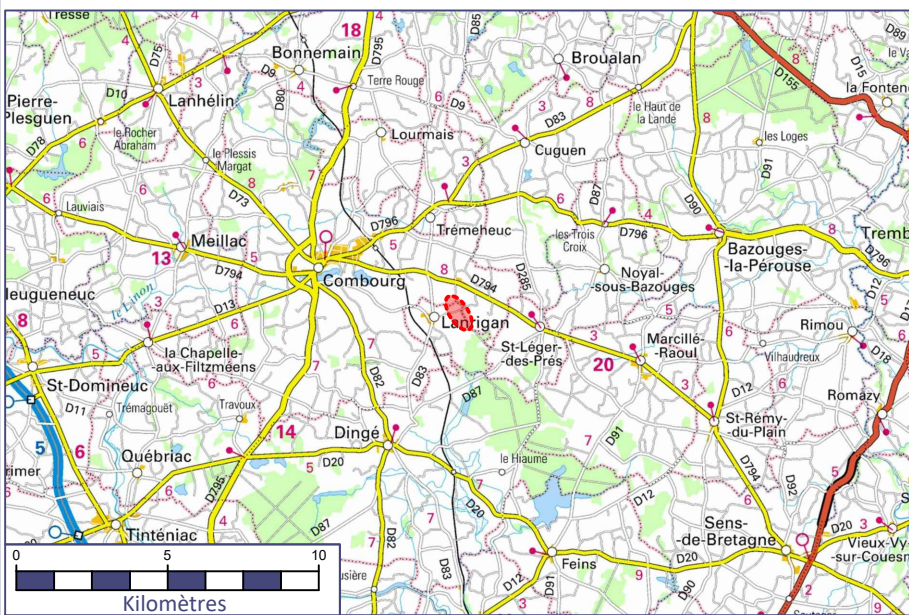
Emplacement de l'installation et rayon d'affichage

-  Eolienne du projet
-  Limite communale
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Rayon d'affichage (6km) **

** Le rayon d'affichage de l'installation est défini à partir du mât des éoliennes et des postes de livraison.

Communes concernées par l'enquête publique :

numero	nom	code insee
1	Bazouges-la-Pérouse	35019
2	Bonnemain	35029
3	Combourg	35085
4	Cuguen	35092
5	Dingé	35094
6	Feins	35110
7	Lanrigan	35148
8	Lourmais	35159
9	Marcillé-Raoul	35164
10	Noyal-sous-Bazouges	35205
11	Saint-Léger-des-Prés	35286
12	Trémeheuc	35342



LANRIGAN DANS L'VENT
VILLAGE DES COLLECTIVITÉS - CS 43603
1 AVENUE DE TIZÉ
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD



DATE
22/01/2025
P10
PAGE 03

Ech. 1: 50 000
Format original : A3

